



PARTAGE D'EXPERIENCE n° 2021/02

« Feu de maison de village – Niévroz »



CONTEXTE OPÉRATIONNEL

Le samedi **20 mars 2021 à 23h08**, le CTA de l'Ain reçoit un appel du SAMU pour personne ne répondant pas aux appels sur la commune de Niévroz.

Le VSAV et le VTU de Montluel, ainsi que le VPI de Niévroz sont engagés, sans aucune information relative à un incendie.

À l'arrivée des secours, les équipages sont confrontés à une maison de village totalement enfumée, encombrée par un amoncellement d'objets divers, du fait du syndrome de Diogène dont souffre le sinistré.

Une demande de renfort est aussitôt effectuée, le sinistre est requalifié en feu de structure, le FPT, le BEA MOTL, ainsi que le VLCG Côtière sont engagés.

Intervention 13226 Commune de Niévroz



MOYENS ENGAGÉS

- 1 VSAV et 1 VTU,
- 1 **GINC** ;
- 1 **CCGC** ;
- 1 **SOUSAN** (MSP), 1 CEVAR ;
- 1 CTSD, 1 UCYN
- 1 RCCI
- ENEDIS et GRDF ;
- Forces de gendarmerie ;
- Maire.

77 SP
répartis sur 4 jours
d'intervention

Rédacteur : LTN Michael BULLIFFON - Bureau Opération **GDB**



SYNTHESE DE L'INTERVENTION

Le déroulé de l'intervention :

Le samedi 20 mars 2021 à 23h02, le SAMU reçoit un appel d'un homme de 75 ans ayant des antécédents cardiaques. La communication est interrompue et il est impossible de joindre cette personne à nouveau. L'alerte est alors transmise au CTA-CODIS de l'Ain qui engage les secours pour « personne ne répondant pas aux appels » à 23h08.

À leur arrivée à 23h15, les premiers moyens constatent un amoncellement de débris dans la cour qui permet de rejoindre la porte d'entrée de l'habitation ; après le forçement d'une fenêtre, il est constaté le même amoncellement à l'intérieur.

Un voile de fumée est observé par les premiers intervenant entrés, s'intensifiant progressivement. Une reconnaissance rapide, sans ARI, est menée à l'intérieur et ne permet pas de confirmer ou d'infirmer la présence du requérant. Les renforts pour feu de structure sont demandés à 23h32 et déclenchés deux minutes plus tard, l'électricité est coupée et les voisins sont évacués, pris en charge par la suite par la mairie.

Il s'agit d'une maison de village R+1+combles de 80 m² au sol, structure en pisé, mitoyenne sur 2 faces dans un groupe d'habitation en bande composé de 6 habitations. L'habitation encombrée présente un fort potentiel calorifique, couplé à un volume déjà important de fumées, d'où un développement rapide du feu.

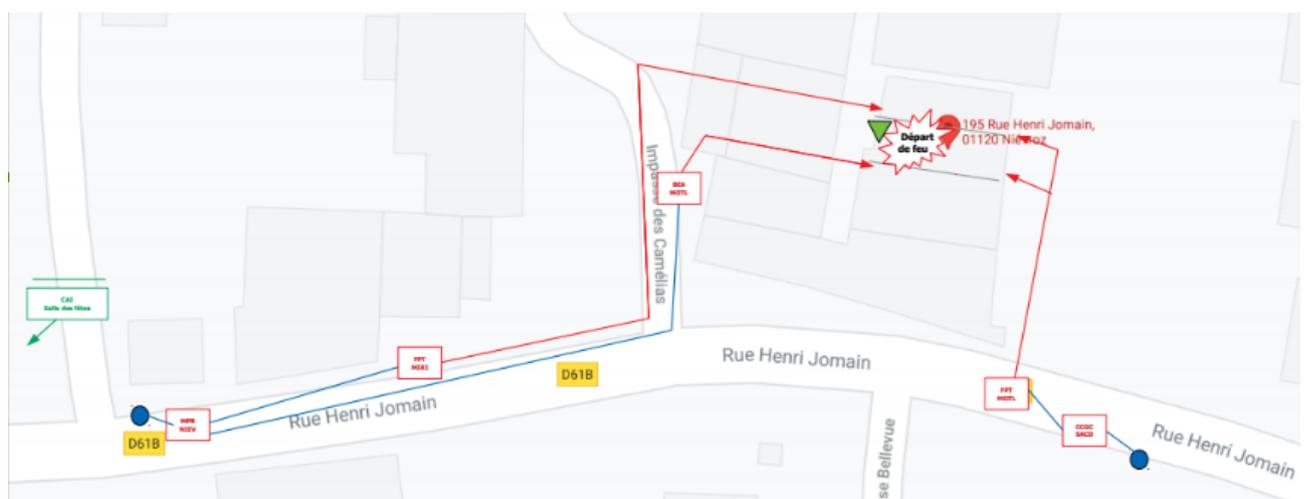
À l'arrivée des moyens incendie, à 23h54, le feu est pleinement développé et a percé en toiture. Le CDG demande immédiatement le renfort d'un FPT supplémentaire et d'un CCGC. Aucune action intérieure ne peut être entreprise dû fait du potentiel calorifique important et du risque d'effondrement des murs en pisé.

Vers 01h00 environ, alors que le dispositif de lutte est en place, une inversion franche du vent est constatée, obligeant une réadaptation du dispositif, avec notamment le déplacement du BEA. À 04h26, le feu est circonscrit, la victime est toujours manquante.

A 05h45, un conseiller technique SD est demandé suite à l'effondrement d'un mur de refend. Les reconnaissances menées par ce dernier conduisent à l'interdiction de pénétrer sur le chantier. Une fois le feu éteint et la gendarmerie ne pouvant intervenir pour la localisation du corps, une équipe cynotechnique est engagée et permet le marquage d'un probable emplacement. Une surveillance du chantier débute pour 24h.

La suite de l'intervention est prise en compte par la gendarmerie qui mandatera une entreprise de déconstruction dans le but d'extraire les décombres en sécurité. Un conseiller technique SD est présent les 24 et 25 mars sur réquisition judiciaire pour accompagner les travaux de déconstruction et de recherche.

Le corps est retrouvé **le jeudi 25 mars à 15h10.**





CE QU'IL FAUT RETENIR

LES ÉLÉMENTS FAVORABLES +

- La demande de renfort du chef d'agrès VSAV ;
- L'action des premiers intervenants sans moyens incendie, a permis de mettre en sécurité les habitants des maisons mitoyennes ;
- L'action des premiers moyens de lutte contre l'incendie a permis d'enrayer la propagation sur la face la plus exposée initialement malgré un fort vent et un potentiel calorifique important ;
- L'ouverture rapide d'une salle de la mairie pour l'accueil des évacués.

- Le départ pour « personne ne répondant pas aux appels » ne permet pas aux premiers intervenants de bénéficier des moyens adaptés ;
- L'amoncellement de divers objets, du au syndrome de Diogène, rendant les accès et cheminements difficiles et augmentant largement la charge calorifique à l'intérieur de l'habitation ;
- Le débit des poteaux d'incendie ne permettant pas l'alimentation optimum des 3 LDV 500 ;
- L'inversion brutale du vent ;
- L'impact médiatique local important.

LES ÉLÉMENTS DÉFAVORABLES -



La construction en pisé est un mode de construction où la terre est structurelle dans l'édifice. Les murs élevés avec la terre compactée par lits successifs sur une épaisseur d'environ 50cm portent la charpente et les planchers. Ce type de construction est très répandu dans les Dombes. Il présente des risques pour la stabilité, notamment après avoir été soumis aux eaux d'extinction. L'avis d'un conseiller technique en risque bâtimentaire doit être recherché par le COS.

Le syndrome de Diogène est un trouble du comportement conduisant à des conditions de vie négligées, voire insalubres. Ce syndrome comprend, mais ne se limite pas, à une forme extrême d'accumulation compulsive, ou « syllogomanie ».



Axes d'amélioration :

- **L'engagement précoce d'un MGC en milieu rural permet de compenser une DECI souvent limitée ;**
- **La communication envers les tiers, les médias, les forces de l'ordre doit être maîtrisée en respectant le devoir de réserve ;**
- **Envisager l'information systématique et instantanée de l'échelon N+1 lorsqu'un membre de la chaîne de commandement prend le COS (SMS, appel ?) ;**
- **L'engagement d'un chef de colonne est de nature à structurer l'intervention lorsque plusieurs secteurs sont initiés (INC, PRV, ALIM) ou que le nombre d'engin employé dépasse le niveau d'un groupe ;**
- **Améliorer la remontée d'informations en intégrant des éléments graphiques (photos, SITAC, plans, etc) en cas de configuration compliquée.**